

pendieux aujourd'hui qu'autrefois? Et lorsqu'il leur faut engager la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour les aider à cultiver leurs champs, quand leur a-t-il fallu payer aussi cher qu'aujourd'hui?

Voilà la raison véritable de l'augmentation des dépenses du Dominion, si l'on tient compte de l'état de choses qui existait en 1896. La même observation s'applique à tous les états de vie quels qu'ils soient. Mon honorable ami de Toronto-nord s'est imposé beaucoup de travail pour établir les chiffres du pourcentage des augmentations dans les différents ministères de l'Etat, mais, monsieur l'Orateur, j'aimerais à vous demander ce qu'importe au commun des mortels de savoir de combien ont augmenté les dépenses de l'administration, du moment qu'à la fin de l'exercice on constate une augmentation du revenu? Qu'importe à la moyenne des contribuables d'apprendre toutes ces choses là, du moment qu'elle sait qu'aujourd'hui dans les banques on trouve des dépôts trois fois plus considérables que ceux qu'on y comptait en 1896?

Qu'importe au peuple l'augmentation des dépenses, pourvu qu'il sache que le volume du commerce est trois fois plus considérable qu'en 1896? Que l'on me permette de faire quelques observations sur certaines données relatives à la proportion de l'accroissement des dépenses. Je constate tout d'abord que le coût de l'administration de la justice s'est accru de près de 60 p. 100. La progression n'est-elle pas normale? La population du pays s'est accrue de moitié. L'administration de la justice embrasse aujourd'hui le territoire du Yukon, et je considère que cette augmentation de la dépense n'a rien d'anormal.

Les dépenses du ministère de l'Agriculture se sont accrues d'environ 600 p. 100; je suis bien sûr que l'honorable député de Toronto-nord ne blâmera pas le ministre de l'Agriculture d'avoir aidé les cultivateurs dans une aussi large mesure. Mon honorable ami devrait, pour la rendre complète, ajouter à sa liste la somme des excédents obtenus depuis quatorze ans. Il lui a plu de demander ce que le peuple a obtenu en retour d'une dépense de \$922,000,000; je lui répondrai tout d'abord que les affaires du pays ont été gérées d'une manière pratique, que nous avons, en deuxième lieu, fait exécuter d'importants travaux publics, subventionnés des chemins de fer qui ont livré le pays à la colonisation et au progrès, que nous avons amélioré nos produits et, ce qui vaut mieux que tout, fait régner l'entente, le bonheur et la prospérité au sein de la population.

Mon honorable ami estime que la crise financière de 1908 aurait dû avoir pour effet de nous engager à réduire le chiffre des dépenses; s'il était à son siège ce soir, je lui demanderais si c'était son désir que le mi-

nistre des Finances suspendît tous les travaux publics alors en voie d'exécution. C'eût été la plus grande calamité dont on aurait pu accabler le pays. Je considère que notre premier ministre était inspiré par la Providence, quand il conseillait la construction du Grand-Tronc-Pacifique, car s'il est une chose qui a contribué entre toutes à soustraire le Canada aux effets de la crise financière qui sévit aux Etats-Unis en 1908-1909, c'est bien la construction de ce chemin de fer.

L'honorable député de Toronto-nord a demandé s'il se pouvait que certaines terres du Nord-Ouest, stériles il y a cinq ans, fussent tout à coup devenues fertiles; je lui répondrai que non, mais que grâce à une administration prudente et éclairée, les conditions ont tellement changé que la valeur de nos terres est aujourd'hui plus grande qu'autrefois.

A en croire l'honorable député de Grey-est (M. Sproule), on dirait que le ministre de l'Agriculture a fort maltraité les cultivateurs; mais qu'en est-il en réalité? En 1896, la valeur des produits agricoles n'était que de \$125,000,000, tandis qu'en 1909 elle a atteint le chiffre de \$563,000,000. Voilà qui n'est pas trop mal pour les cultivateurs. Pendant les dix années qui précèdent 1896, le Canada avait exporté pour \$17,671,000 de lard et de jambon, et pendant les dix années expirées le 30 juin 1906, il en a exporté pour \$115,000,000. Au cours des douze années qui ont précédé 1896, nous avons exporté pour \$127,611,428 de fromage, tandis que pendant les douze années expirées le 30 juin 1908, nous en avons exporté pour \$247,790,232. De 1884 à 1896, nous avons exporté 57,247,699 livres de beurre et 259,655,811 livres de 1896 à 1908. Pendant la période décennale immédiatement antérieure à 1896, la valeur totale des produits agricoles, y compris le beurre, le fromage, le lard et le jambon, fut de \$146,558,000, tandis que pendant les dix années qui ont suivi 1896, grâce à l'administration éclairée du ministre de l'Agriculture, elle a atteint le chiffre de \$369,404,000, c'est-à-dire qu'elle est devenue deux fois et demie plus considérable que sous le régime conservateur. Voilà quelques-uns des résultats que l'on doit aux mesures prises par le ministre de l'Agriculture et aux dépenses qu'il a faites.

Je ne me permettrai qu'une brève observation au sujet des droits sur les lainages, droits qui constituent le thème favori de mon honorable ami de Grey-est (M. Sproule). A entendre l'honorable député, on dirait que les droits que le Gouvernement actuel a prescrits à l'égard des lainages font un tort considérable aux cultivateurs canadiens. Mais quelle est la vérité? Voyons tout d'abord comment l'honorable député et ses amis ont favorisé les cultivateurs pendant leurs dix-huit années d'exercice du pouvoir, et quels furent les effets